

Nous vous souhaitons, chères, chers, collègues actionnaires une très heureuse année 2004

Pour vous, vos proches, et votre Compagnie.

L'avenir d'AIR FRANCE est très engagé

- sans doute la privatisation de notre Société et la mise en œuvre d'un nouveau plan d'échange salaire/actions,
- le rapprochement AF/KL sous réserve d'accord des autorités européennes et US en matière de concurrence,
- la première phase de déblocage des actions souscrites en 99 dans le cadre de l'ouverture du capital, etc.

FAITES DE 2004 L'ANNEE DE L'ACTIONNARIAT SOLIDAIRE

Si vous êtes intéressé par le sujet vous pouvez consulter utilement le site Internet : www.novethic.fr

Je souhaite adhérer à l'ADASRAF en toute connaissance de ses statuts (disponibles sur le site actionsraf.org ou à la demande):

Nom : _____

Prénom : _____

Adresse : _____ ville _____

Code postal : _____

Service AIR FRANCE le cas échéant :

Mail : _____ @ _____

Je verse la somme de : 15 euros (adhésion de base)

_____ euros (adhésion membre bienfaiteur à partir de 45 euros **habituellement 3 fois l'adhésion de base**)

Les adhésions sont à verser par chèques à l'ordre de l'association ADASRAF

À adresser par courrier : ADASRAF
97 rue de Sèvres
92100 Boulogne-Billancourt

Pour tout renseignement complémentaire vous pouvez nous contacter par courrier à la même adresse ou par mail : actionsraf@voila.fr ou actionsraf@actionsraf.org
(Site Web : <http://www.actionsraf.org>)

ACTION'S[®]af LIBRE

Janvier - février 2004

Du journal bimensuel de l'association de défense des actionnaires salariés et retraités de la compagnie Air France

Préserver notre AVENIR

EDITORIAL

OUI, LA SECURITE A UN COÛT

Le début de cette année a été endeuillé par le drame aérien de Charm El Cheik. L'ADASRAF salue la mémoire des 148 personnes qui y ont péri, et compatit à la peine de leurs familles. Si même le transport aérien reste statistiquement un des modes de transport les plus sûrs, un vol charter, opéré par une compagnie étrangère, pour le compte de plusieurs tour-opérateurs, et les regards se tournent vers la compagnie aérienne et ses navigants techniques. Attendons le résultat des enquêtes techniques et judiciaires.

Cependant les consommateurs recherchent des offres de plus en plus attractives, des prix de plus en plus bas, des avions modernes et confortables, des indemnités pour toute contrariété. Certains marchands de rêve et d'illusions leur promettent la lune, le transport aérien quasi gratuit, mais auraient tendance à s'évanouir quand les difficultés apparaissent. La priorité des priorités pour toute compagnie aérienne, ses actionnaires, son personnel, doit être le soin maximal porté à l'entretien de ses avions. Les flottes se modernisent, les personnels sont plus que jamais formés. *C'est juste mais cher.*

Les transports, dont l'aérien, sont aussi le terrain favori des stratégies terroristes. Là aussi, comme les industriels, les utilisateurs et les citoyens, les compagnies veulent la sécurité.

Les compagnies aériennes sont encore et toujours tenues pour responsables des carences. *On les pénalise.*

Les Etats imposent leurs règles et leurs procédures. Ils tentent de financer mieux leurs propres investissements. Les compagnies investissent, forment et coopèrent.

On les taxe cependant toujours plus lourdement à tous leurs points d'atterrissage dans le monde entier.

Il y a des limites : *la sécurité et la sûreté sont pour tous. Elles ont un coût. Partageons-le!*

Martine Lamandé
Présidente

Rédacteur en chef : Philippe Schwall
Directrice de la publication : Martine Lamandé
Tirage : 5000 ex

ADASRAF (association de loi 1901 créée en mars 1986)
97 rue de Sèvres 92100 Boulogne-Billancourt
Mail: actionsraf@voila.fr site Web: <http://www.actionsraf.org>

■ INITIATIVE FORTE

L'ADASRAF A SAISI LE PARLEMENT EUROPEEN SOUS FORME DE PETITION, POUR ABSENCE DE REFLEXION DE LA PART DE L'EUROPE SUR LES EFFETS DES LOW COST.

Faute de position claire et rapide de la part de la Commission Européenne et du Parlement sur les contestations concernant d'éventuelles aides publiques à des compagnies « low cost » en Europe, l'ADASRAF a officiellement usé du droit de pétition auprès du Parlement Européen, le 6 novembre dernier. Nous attendons la réponse de la Commission des Pétitions qui devra nous dire si notre démarche est recevable et les suites qu'elle entend lui donner

■ TROIS PETITS TOURS ET PUIS S'EN VONT

RYANAIR A CLERMONT-FERRAND et REIMS.

La presse nous apprend que la CCI de Clermont Ferrand a eu la désagréable surprise voici quelques jours d'apprendre par un simple fax que la Compagnie RYANAIR arrêterait son activité sur cette ligne à compter du 14 jan. 04. La compagnie qui a bénéficié de 725 000 euros de subventions pour le démarrage de son activité avait commencé son exploitation voici seulement quelques mois. La même mésaventure vient d'arriver à Reims. Nous attendons avec impatience la réaction des parlementaires locaux qui sont, tous deux, rapporteurs du budget de l'aviation civile, à l'Assemblée Nationale.

En quelques mois, les élus régionaux auront pu voir, en situation réelle, le vrai visage des compagnies low cost. A jouer les apprentis sorciers, ils risquent de se brûler les doigts.

Comment reprocher à la France d'être au cœur du carrefour européen, de jouir d'une perspective de croissance sur Roissy, de méconnaître les efforts considérables en matière de limitation de la gêne sonore (retrait des avions les plus bruyants), et d'exiger toujours plus.

■ UN BON EXEMPLE

Mondragon Corporación Cooperativa a complètement revu son site internet. Beaucoup d'information nouvelle en français, anglais, allemand, espagnol et basque. Voyez sur <http://www.mondragon.mcc.es/>

■ FUSION SUPPOSEE DE L'ACTIONNARIAT KLM/AF

Explications :

Lorsque la valeur d'une action est diluée par la création de nouveaux titres la relation est l'action de retrouver la valeur initiale voire de la dépasser. Le facteur temps permet de nuancer en précisant si l'opération est faiblement relative ou fortement relative.

Tout échange a une contrepartie. Pour l'actionnaire de KLM, sa contrepartie immédiate est le supplément de titres AF (action, bons d'attribution, bons de souscription etc..) qu'il va recevoir au moment de l'échange par rapport à un calcul théorique ? Ce supplément peut être mis en évidence lorsque l'on arrête la valeur de chaque société en prenant en compte le nombre de titres en circulation. Plus la règle d'échange proposée est favorable à l'actionnaire, à qui on demande une décision d'échange, plus l'opération risque d'être couverte.

Dans l'opération de rapprochement d'Air France et de KLM tout le monde peut comprendre qu'il y a peu de chance que les deux sociétés aient la même valeur, ou qu'il y ait le même nombre d'action en circulation dans les deux sociétés.

La valeur d'une chose, ou a fortiori d'une société, n'est pas universelle. Pour un actionnaire la valeur boursière est indicative et varie en permanence. Chaque actionnaire a sa propre idée de la valeur du titre. C'est cette valeur subjective de référence, qui va lui permettre de se décider, en fonction de l'évolution de la cote boursière, à les vendre sur le marché

■ PRESENCE AU SALON ACTIONNARIA 2003

A LA RENCONTRE D'AIR FRANCE ET DE SES ACTIONNAIRES

L'ADASRAF a assisté à la rencontre du Directeur Général Adjoint chargé de la Politique Financière et des actionnaires à l'occasion du Salon ACTIONNARIA à Paris le 21 novembre dernier. L'intervention a porté sur la présentation des résultats 2002/2003 et des perspectives de développement dont en particulier le rapprochement AIR FRANCE/KLM. Année après année, l'auditoire s'étoffe avec plus d'une centaine de personnes.